



acteur Une femme
à la caserne des pompiers ► P. 16



près de chez vous Les jardiniers
de la ville récompensés ► P. 14

en débat À l'écoute du Conseil
municipal des enfants ► P. 18

découvertes Les Journées
du Patrimoine comme si vous y étiez ► P. 25

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 92 - octobre 2008

Éducation

Interrogations de rentrée

Dossier pages 7 à 12



Parking du Cœur de ville et taille des haies

« J'utilise régulièrement le parking du Cœur de ville et j'avais remarqué que les boîtes à incendie ne contenaient plus d'extincteurs. Je l'avais donc signalé et avais plus tard constaté que ces extincteurs n'avaient pas été remplacés. Par ailleurs, pourquoi la porte de sortie de ce parking est-elle fermée aux heures d'ouverture? Ne pouvez-vous pas faire installer une vidéosurveillance? Étant donné que la nouvelle porte ouvre à 8 heures du matin, pourquoi ce parking n'est-il pas ouvert à cette heure-là? Quant à la résidence de la Croix du sud où je réside, les haies ne sont plus taillées comme avant, c'est sale et peu agréable (...). » ●

Mme B., habitante de la Croix du sud

Des personnes mal intentionnées ont en effet subtilisé à plusieurs reprises les extincteurs du parking du Cœur de ville et la Municipalité étudie actuellement une solution permettant d'assurer normalement la sécurité incendie. Par ailleurs, des intrus avaient détérioré l'une des deux portes d'accès voitures, ce qui avait provisoirement nécessité son blocage. Un système de fermeture par rideau, installé pendant l'été, est venu renforcer la sécurisation nocturne du lieu. Par ailleurs, le Maire a demandé à mettre la solution de la vidéosurveillance à l'étude. La ville examine également les modalités qui permettront de faire concorder les horaires d'ouverture du parking avec ceux de La Poste. Enfin, la commune procède à la taille des haies qui relèvent du domaine public. En revanche, elle n'est pas en droit de tailler et d'entretenir les haies placées sous la responsabilité des syndicats de copropriété, telles que celles de la résidence de la Croix du sud.

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel
d'informations municipales
N°92

Directeur de la publication :
Christian Hervy.

Directeur de la rédaction :
Bruno Tranchant.

Directrice de la
communication :

Marion Quaglio.

Rédactrice en chef :
Géraldine Kornblum.

Photographe : Guy Chanel.

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier, Florence
Bédouet, Mala Benoît,

Marc Ellenberger,
Mira, Pierre Mitev,

Lea Goutmann-Becker,
Philippe Stisi.

Secrétariat :
Yvette Valladas.

Conception : Anatome.

Photogravure
et impression :

imprimerie Grenier.

Direction de la
Communication de la ville
de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général
de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10
Fax : 01 79 61 63 18

E-mail : communication@
ville-chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue
88, avenue du Général
de Gaulle

94 550 Chevilly-Larue
Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de
Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé... ça va se passer

- Bienvenue à la Maison pour tous
- La Poste du Cœur de ville inaugurée
- Libération de Paris
- Requalification de l'avenue du Général de Gaulle et du pont de l'A6
- Infos travaux
- Un annuaire pour mieux connaître les associations

7-12 Enjeux

- Vive la rentrée !

14-15 Près de chez vous

- Les jardiniers à la fête
- La Poste à proximité
- Plus de Toutounet et les rues restent nettes
- Le Pfil : une aide utile aux créateurs d'entreprises

- Enquête de l'Insee : les populations à l'étude

16-17 Acteurs

- Aude Schneider, femme pompier

18-19 En débat

- CME : de jeunes élu(e)s qui ne manquent pas d'idées

20-21 En actions

- Les délibérations du Conseil municipal
- Une 1^{re} pierre pour 35 futurs berceaux
- Jumelage Chevilly-Larue / Hochdorf : 30 ans, 2^e fête
- Appel aux dons pour la population de Yen Bai
- Permanences des élu(e)s

22-23 Tribunes

- Expressions des élu(e)s

24-27 Découvertes Culture

- Comme un souffle suspendu...
- Lire en fête : à l'heure indienne
- L'histoire en partage
- Livres et vous*
- Voyages au cœur de l'Inde
- Mémoire*
- Albert Thuret : entre terre et maire

28-29 Sports

- Le (baby) boom du tatami

30-31 Vie pratique

- État civil, permanences, pharmacies de garde, offres d'emploi, ...

Le point de vue du maire

Le gouvernement prépare une réforme de l'une des dotations structurantes des budgets communaux : la Dotation de solidarité urbaine (DSU). Cette dotation est réservée soit aux communes dont les ressources sont particulièrement faibles, soit aux communes qui comptent un nombre important de logements sociaux

et donc de familles aux ressources modestes. Chevilly-Larue figure dans la deuxième catégorie et est donc bénéficiaire de la DSU.

Les Chevillais ont en effet un revenu moyen qui se situe en dessous de la moyenne départementale, régionale et nationale.

Cette réforme aurait pour effet de faire

perdre le bénéfice de cette dotation à 238 communes, dont 17 communes du Val-de-Marne, mettant ainsi certaines d'entre elles en situation de grave difficulté financière. Pour Chevilly-Larue, la perte directe serait de 80 000 €, en deux ans. Mais la perte réelle serait bien plus importante car sans la comptabilisation des logements sociaux, la ville deviendrait à nouveau contributrice au Fonds de Solidarité d'Île-de-France ce qui entraînerait un manque à gagner budgétaire de 660 000 €, soit l'équivalent de 3,5 points de fiscalité locale.

Comme l'Association des Maires d'Île-de-France (AMIF) et l'Association des Maires des Grandes Villes de France (AMGF), nous refusons cette réforme et le Conseil municipal a délibéré pour s'y opposer. En effet, notre commune est titulaire d'un Contrat urbain de cohésion sociale signé avec l'État, ce qui est la

reconnaissance des grandes difficultés dans lesquelles se débattent nombre de nos concitoyens. De plus, la DSU est pour l'essentiel alimentée par des ressources prélevées sur d'autres collectivités, ce n'est donc pas en totalité l'argent de l'État.

Si l'on ajoute à cette menace celle que fait peser sur notre budget la perspective d'une nouvelle réduction de la taxe professionnelle, c'est non seulement la possibilité de réaliser et de maintenir les services dont

les habitants ont besoin qui est en cause, mais aussi tout simplement l'autonomie financière de notre commune telle qu'elle est pourtant garantie par la Constitution.

Une bataille de la plus grande importance s'engage donc sur le terrain des finances locales. Elle concerne tout

le Conseil municipal mais aussi toute la population. Elle mobilise déjà des maires et des parlementaires de toutes formations politiques. Je m'attacherai, si nécessaire, à tout faire pour que ce rassemblement contre des réformes profondément injustes s'élargisse, et pour que vous puissiez peser de tout votre poids pour le maintien de nos ressources et la poursuite de la gestion de progrès pour laquelle vous vous êtes prononcés en mars dernier. ●

**Christian Hervy, Maire
et Conseiller général délégué**



Hold up sur les finances locales !



Erratum

Une erreur s'est glissée dans le dernier numéro du Journal de Chevilly-Larue. Le bail emphytéotique concernant la mise à disposition d'un terrain pour l'Association des musulmans chevillais a bien été signé par Mohammed Haguer, président de l'association, et non par Amin Aouzit.



13 septembre

Bienvenue à la Maison pour tous

Il y avait foule ce jour-là, à l'occasion des portes-ouvertes: les Chevillais, souvent venus en famille, se sont renseignés à loisir sur les différentes activités proposées par la Maison pour tous et se sont inscrits à la danse orientale, africaine ou hip hop, aux ateliers d'informatique, d'anglais ou d'encadrement, au scrabble, au yoga, ... Compte-tenu de l'affluence, on avait même sorti tables et chaises dans le jardin. Toute l'équipe de direction et des animateurs étaient là pour accueillir chaleureusement les visiteurs et leur proposer, selon l'heure de la journée, un brunch, un apéritif ou un goûter. Le tout dans une ambiance conviviale. ●

17 septembre

La poste du Cœur de ville inaugurée

Ouverte au public depuis le printemps dernier, la poste du Cœur de ville a été inaugurée. « *Dans ces nouveaux locaux, l'accueil est davantage personnalisé et l'accès à l'ensemble des services est facilité* », a précisé à cette occasion Jean-Luc Delpierre, directeur départemental de La Poste du Val-de-Marne. « *Ce bureau est engagé dans une démarche de qualité* ». Christian Hervy, le Maire, a appuyé ce propos tout en rappelant que cette implantation avait été conditionnée par l'ouverture d'une agence postale communale au sein de la mairie desservant les habitants du quartier Larue. Il s'est également insurgé contre le projet d'ouverture de capital de La Poste: « *Ce changement de statut ouvrira la voie de la privatisation. Peu à peu, les services publics de notre pays sont démantelés* ». Un propos repris par le Conseil municipal qui, le 23 septembre, a adopté un vœu en faveur « *de l'organisation d'un débat public national sur l'avenir du service public postal se concluant [...] par un référendum* ».



Commémoration

Libération de Paris

Le 25 août 1944, Paris était la première capitale à s'être libérée elle-même du joug nazi. Le 30 août dernier, la Municipalité, le sous-préfet Didier Montchamp, le Comité d'entente des anciens combattants, les représentants des communautés religieuses, les jeunes élus du Conseil municipal d'enfants et les Chevillais ont commémoré ce 64^e anniversaire. L'assistance a rendu hommage à Jacques Hellouin, au Père Mazurié, à l'adjudant-chef Auguste Dericbourg (lieutenant des Forces françaises de l'intérieur), à Jacques Petit Le Roy ainsi qu'à tous les Chevillais qui

ont payé cette libération de leur vie. « *L'idée qu'aucun peuple n'a le droit d'imposer sa volonté à un autre, quelles qu'en soient les raisons, est une idée pour laquelle il est encore nécessaire que les citoyens du monde agissent avec détermination* », a souligné Christian Hervy dans son allocution. À cette occasion, était également présent le lieutenant de gendarmerie Alain Rousseau, qui a en charge le commandement de la brigade de gendarmerie de Chevilly-Larue depuis plusieurs mois. Il a succédé à ce poste à l'adjudant Thierry Fillis Lauraire, qui a fait valoir ses droits à la retraite. ●



29 septembre

Requalification de l'avenue du Général de Gaulle et du pont de l'A6

L'avenue du Général de Gaulle en aval du pont de l'A6 présente un nouveau visage: trottoirs réaménagés, implantation d'un couloir dédié aux bus, réfection de la chaussée, création d'une piste cyclable, parking de la mairie réaménagé. Sous le pont, seul point de passage entre Larue et Chevilly, le pari était osé puisqu'il s'agissait de restaurer le lien entre les deux parties de la ville. Dans cet esprit, il a été totalement repensé. Les chaussées, les peintures, l'éclairage et les trottoirs ont été refaits. La piste cyclable, située du côté du passage pour piétons, est, comme ce dernier, protégée par un mur anti-bruits. Christian Favier, président du Conseil général, Gilles Delbos, conseiller général délégué aux infrastructures routières, François Casteignau, directeur général des services départementaux, et Grégoire Charbaut, chargé de mission à la direction générale du Conseil général, ont apprécié l'ouvrage lors d'une visite guidée par Christian Hervy, Maire, Alain Chargelègue, architecte, et les représentants des services techniques de la ville et du département, le 29 septembre (photo ci-contre). ●



Val-de-Marne

Infos travaux

Tout savoir sur les chantiers menés par le Conseil général, c'est désormais possible en un seul clic. Travaux de voirie, d'assainissement, sur les bâtiments ou dans les espaces verts départementaux: d'un simple clic, vous pourrez connaître le lieu, la durée, l'objectif, les gênes occasionnées ainsi que les mesures prises en faveur de



l'environnement pour chaque chantier piloté par le Département. Inscrivez dès maintenant cette adresse dans vos favoris: www.cg94.fr/info-travaux ●

Associations

Un annuaire pour mieux vous faire connaître

Conformément à ses engagements, la Municipalité travaille à l'élaboration d'un annuaire recensant toutes les associations chevillaises. On y trouvera également des informations réglementaires et pratiques utiles au monde associatif. Si vous avez constitué un dossier de demande de subvention, il vous a été demandé de remplir une fiche signalétique permettant de recueillir les informations vous concernant. Si vous n'avez pas sollicité de subvention mais que vous souhaitez figurer dans l'annuaire, vous pouvez vous rapprocher du service des Relations publiques ou de la maison

des associations Lucie Aubrac. Vous pouvez également imprimer la fiche de renseignements sur www.ville-chevilly-larue.fr à retourner au service des Relations publiques. Attention! Seules les associations domiciliées à Chevilly-Larue y figureront. ●

Service des Relations publiques - 88, avenue du Général de Gaulle - 01 45 60 18 26
Maison des associations Lucie Aubrac (mardi et vendredi de 17 à 19h; mercredi de 13 à 19h; les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 10 à 13h - 14, rue Élisée Reclus - 01 49 78 08 66)



Alain Rousseau, Commandant de la brigade de gendarmerie de Chevilly-Larue





en résumé

Vive la rentrée !

Le 2 septembre, l'heure de la rentrée a sonné pour tous les jeunes chevillais. Au tableau des interrogations : l'entrée en vigueur de la semaine de quatre jours et l'organisation des heures de soutien scolaire.

Rentrée scolaire

Interrogations sur les bancs de l'école

Avec la non fermeture de classe à l'école Paul Bert B, l'année scolaire démarre sous le signe de la victoire et semble de bon augure. En revanche, la mise en place de la semaine de quatre jours suscite des inquiétudes.

« **C**e que j'aime bien le jour de la rentrée, c'est que papa et maman m'accompagnent ».

Du haut de ses 8 ans et demi, Théo rentre en CM1 le cœur joyeux mais non sans appréhension. Tirant son cartable bleu et rouge à roulettes, il ne marche pas, il court vers sa classe et surtout ses copains qu'il n'a pas vus depuis des semaines. Suivant le flot des enfants, les parents discutent : « Il est chez qui ton fils ? » ; « Tu sais qu'ils n'ont plus école le samedi matin ! ». En classe, l'heure de la distribution des fournitures scolaires par la Municipalité a sonné. Christian Hervy, le Maire, et Nora Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement et à la Restauration scolaire, font leur traditionnel tour des classes élémentaires pour remettre à chaque élève, selon son niveau, un sac à dos avec les fournitures de base, un dictionnaire, une pochette avec nécessaire de géométrie, un stylo à plume ou encore une calculatrice. « La gratuité des fournitures scolaires est une aide fondamentale pour les familles et pour le devenir des enfants », souligne Nora Boudon. Dehors, l'entrée en vigueur de la semaine de quatre jours anime les conversations. Nombreux sont les sceptiques, se demandant comment leurs enfants assimileront les nouveaux programmes scolaires avec deux heures de

cours en moins par semaine. Côté enseignants, les interrogations sont également de mise. Avec cette nouvelle mesure, les équipes pédagogiques doivent faire face à une difficulté majeure : mettre en place les heures de soutien scolaire prévues par le législateur qui a cependant omis d'en préciser les modalités. À chaque école de s'organiser,

La gratuité des fournitures scolaires est une aide fondamentale

Nora Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement et à la Restauration scolaire

en prévoyant un temps pris sur l'heure du déjeuner pour les unes ou en fin de journée pour les autres. Aucune ne semble prendre le parti du mercredi, cette solution posant trop de difficultés en termes d'organisation pour les familles dont les enfants fréquenteraient le centre de loisirs l'après-midi, comme pour la Municipalité qui devrait alors financer l'accompagnement de ces enfants. La mise en place de ces cours de soutien devrait être effective pour le 1^{er} octobre.

À Paul Bert B, cette rentrée avait aussi le goût de la victoire. À force de manifestations, de pétitions, d'occupations de l'école, les parents d'élèves, les enseignants et la Municipalité ont obtenu, en juin dernier, la non fermeture de classe qui avait été annoncée pour cette rentrée. Ce qui a permis à l'établissement de maintenir des CP à 23 élèves maximum et d'éviter la mise en place de doubles niveaux. « Cette grande victoire a été remportée grâce à la mobilisation de tous », insiste Nora Boudon. Toutefois la vigilance reste de mise, le maintien de cette classe n'étant pas spécifié comme pérenne. D'autant que l'Éducation nationale entend poursuivre sa politique de suppression de postes (11 200 pour cette rentrée + 13 500 annoncées pour la rentrée prochaine). Une politique qui s'accompagne de restrictions. Le poste de la psychomotricienne du Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés (Rased) que Chevilly-Larue attend depuis trois ans n'est toujours pas pourvu. Quant à l'allocation de rentrée scolaire, versée aux familles aux revenus modestes qui ont des enfants scolarisés de 6 à 18 ans et désormais modulée en fonction de l'âge de l'enfant, elle ne couvre pas les dépenses des collégiens et des lycéens, encore moins celles des élèves en filière technique. ●

Géraldine Kornblum

Bienvenue aux nouveaux enseignants !



Agnès Maillefert
(maternelle
Paul Bert)



Maud Pourroy
(maternelle
Paul Bert)



Stephanie Chevallier
(maternelle
Paul Bert)



Maud Bosser
(élémentaire
Paul Bert A)



Soriya Le Rohan
(élémentaire
Paul Bert A)



Nadia Meziane
(élémentaire
Paul Bert A)



Amélie Amegee
(élémentaire
Paul Bert B)



Christel Assanoune
(élémentaire
Paul Bert B)



Pascale Benet
(élémentaire
Paul Bert B)



Pascale Ferreira
(élémentaire
Paul Bert B)



Thibault Breuiller
(élémentaire
Paul Bert B)



Valerian Florentin
(élémentaire
Paul Bert B)



Itéb Ayat
(élémentaire
Paul Bert B)



Camille Bousanquet
(élémentaire
Pasteur)



Christelle Mamouni
(maternelle Pasteur)



Marianne Touchet
(maternelle Pasteur)



Emmanuelle Bautista
(maternelle Pasteur)



Viéra Bobik
(maternelle Pasteur)



Cécile Lê Quang
(maternelle Savadore
Allende)



Jennifer Fradet
(élémentaire Pierre
et Marie Curie)



Amela Hodzic
(élémentaire Pierre
et Marie Curie)



Sylvie Benelli
(élémentaire Pierre
et Marie Curie)

Chiffres clés

9

Le nombre d'enfants de 2 ans
scolarisés en maternelle.
Ils étaient 35 l'année dernière.

2700

Le nombre d'enfants scolarisés
à Chevilly-Larue. 1 907 sont
en école maternelle ou élémentaire,
793 fréquentent l'un des deux collèges
de la ville.

332

Le nombre d'enfants présents
au centre de loisirs le mercredi
de la rentrée.
Ils étaient 297 l'année dernière.

27 364,06 €

Le coût que représente la distribution
des fournitures scolaires le jour
de la rentrée à tous les élèves
des écoles élémentaires.

9 enjeux

Parole d'élue

« La maternelle est un lieu d'apprentissage »



**Nora Boudon, maire-adjointe
déléguée à l'Enseignement et
à la Restauration scolaire**

« Les parents et les enseignants de l'école Paul Bert ont remporté une grande victoire en gagnant la non fermeture de classe. Mais le problème risque de se reposer à la fin de l'année, compte-tenu

du climat actuel. L'Éducation nationale tend à réduire tous ses effectifs. On le ressent déjà en maternelle où très peu d'enfants de 2 ans ont pu être scolarisés. Plus un enfant est scolarisé tôt et plus il a de chances de réussir, surtout s'il est issu d'une famille en difficulté. Une menace plane sur l'école maternelle, surtout quand on entend le ministre Xavier Darcos dire qu'il n'est pas nécessaire d'avoir bac +5

pour changer des couches ! Quel mépris pour les enseignants ! Et quelle méconnaissance de ce qui se pratique en maternelle ! Tout ça parce que l'État a dans l'idée de faire basculer les postes d'enseignants de maternelle vers l'école élémentaire. À terme, ce serait un nouveau désengagement de sa part, à charge pour les villes de créer des jardins d'enfants ! Il faut se mobiliser contre cela ».

Groupe Paul Bert

Une rentrée avec un sourire... mitigé



De nombreux travaux de réfection ont eu lieu dans les écoles pendant l'été. Ceux de l'extension du restaurant et de l'office de la maternelle Paul Bert se poursuivront jusqu'à fin 2008.

annoncée l'année dernière pour cette rentrée n'a pas eu lieu, et ce grâce à la lutte sans concession des parents et des enseignants soutenus par la Municipalité. « *On a inversé la tendance mais ce n'est que partie remise* », craint cependant le directeur de l'école, Bernard Signarbieux. « *Alors que les effectifs des maternelles sont très chargés et nécessiteraient des ouvertures de classes, l'État annonce encore des suppressions de postes. Il faudra s'attendre à une rentrée prochaine difficile. Il sera peut-être nécessaire de se remobiliser collectivement* ». En attendant, les équipes pédagogiques ne se départissent pas d'un certain dynamisme. Un dynamisme qui a d'ailleurs fait le succès de l'atelier « coup de pouce ». Quatre fois par semaine le soir après l'école, il prend en charge cinq à six enfants de CP qui n'ont pas la chance de trouver chez eux les ingrédients de la réussite de l'apprentissage de la lecture. Lancé à la rentrée dernière, ce dispositif s'est naturellement inscrit dans le Projet éducatif local initié par la ville. ●

Les enseignants de Paul Bert avaient tout lieu d'apprécier cette rentrée. Le groupe scolaire profite depuis cet été d'une large part du programme de travaux que la Municipalité engage chaque année dans les écoles. Le chantier d'extension du restaurant scolaire et de l'office de la maternelle prend tournure. Le patio d'entrée ainsi que des classes de Paul Bert A et B ont été refaits. Par ailleurs, la fermeture de classe à Paul Bert B

Conseils d'écoles Parents, votez !

Les élections des parents d'élèves aux conseils d'écoles auront lieu le vendredi 17 octobre. Chaque parent dont un enfant fréquente un établissement scolaire est invité à voter. Les parents d'élèves élus siègeront aux côtés des équipes pédagogiques, du représentant de la Municipalité et du responsable d'établissement.

Ils voteront le règlement intérieur de l'école, seront associés à l'élaboration du projet pédagogique et donneront leur avis sur toutes choses afférant à l'école (restauration, hygiène, activités périscolaires, ...). Dans les collèges, les parents d'élèves éliront leurs représentants aux conseils d'administration le vendredi 17 et le samedi 18 octobre. ●

Parole
d'expert

« Le samedi matin était un moment privilégié »



Stéphane Decaux, professeur des écoles à Pierre et Marie Curie

« C'est une rentrée un peu particulière. Nous partons à La Bourboule en classe de volcanologie dès le début d'année ce qui nous oblige à accélérer la mise en place des règles de vie. Mais des

liens de solidarité se créeront d'emblée. Cette rentrée, c'est aussi la semaine de quatre jours. Je regrette le samedi matin, on sentait les enfants plus disponibles. Est-ce que cela leur sera bénéfique ? Travailler en petits groupes est certes intéressant. Tant qu'on ne s'interrogera pas sur les rythmes de la journée de l'enfant, on ne trouvera pas de réponses

satisfaisantes, surtout pour les élèves en difficulté. Le paradoxe, c'est qu'on réduit la semaine mais qu'on allonge la journée ! Je trouve plus profitables les stages de soutien organisés pendant les vacances (ndlr : au groupe scolaire Paul Bert cet été), comme j'ai pu en faire cette année. C'est l'occasion pour les enfants de se réconcilier avec l'école ».



Pour venir en aide aux familles, les tarifs de la restauration ont été divisés par deux.

Restauration scolaire

Ils préfèrent manger à la cantine

« **M**oi, j'aime bien la cantine parce qu'on mange sur un plateau! » Anna, 7 ans, vient de faire sa rentrée en CE1. Sa mère est plus pragmatique.

« Mes deux enfants restent déjeuner car je travaille loin ». Une réalité que partagent nombre de parents. La fréquentation de la restauration scolaire est en nette augmentation. Dès le premier jour de la rentrée, les écoles Pasteur et Paul Bert B comptaient déjà 98 rationnaires pour l'une et 155 pour l'autre. Ce fait est sans doute dû au nombre croissant d'élèves scolarisés (43 élèves supplémentaires). Il résulte plus sûrement encore de la nouvelle politique en faveur de la restauration scolaire mise en place par la Municipalité depuis le 1^{er} janvier 2008. Pour permettre à chaque enfant de bénéficier d'au moins un repas complet et équilibré par jour, pour venir en aide aux familles chevillaises quelles que soient leurs ressources, les tarifs de la restauration ont été réajustés à la

baisse. Depuis, le prix maximum à payer pour un repas correspond à la seule valeur des denrées alimentaires, les autres coûts (main d'œuvre, assurance, service à table, ...) étant intégralement pris en charge par la Municipalité. Avec une grille tarifaire qui s'échelonne désormais entre 0,44 € et 2,5 €, les tarifs ont été divisés par deux. ●

Les sports à l'école

La ville met à disposition des écoles élémentaires deux intervenants sportifs qui interviennent pendant le temps scolaire. Grâce à eux, les enfants s'initient aux activités athlétiques, au tennis de table, aux jeux d'opposition, aux jeux collectifs et à l'ultimate (sorte de freesbee). Par ailleurs, tous les élèves de grande section maternelle et d'élémentaire sont initiés à la natation.

Parole de citoyenne

« J'avais hâte de retrouver mes copines! »



Emma Guillier, 10 ans et demi, élève en CM2 à l'école Pierre et Marie Curie

« Pendant les vacances, j'ai fait quelques exercices dans des livres pour me remettre les leçons en mémoire. Mais je n'ai quand même pas eu beaucoup de temps pour travailler, j'avais trop

de choses à faire. C'est ma mère qui s'est occupée de m'acheter mes affaires scolaires. Je ne les ai pas choisies mais elles sont bien, elle a pris les couleurs que je préfère, le noir, le violet et l'argenté. J'ai mis des vêtements neufs pour la rentrée. Ce jour-là, j'étais fatiguée parce que la veille je me suis couchée tôt mais je n'arrivais pas à dormir. J'avais très envie de retourner à l'école parce que j'avais

hâte de retrouver mes copines. Par contre, j'avais peur du maître ou de la maîtresse que j'allais avoir! Le Maire est venu dans notre classe pour nous donner un stylo-plume, une calculatrice et un dictionnaire des collèves. Ce dictionnaire est bien mieux que celui que j'avais! Je trouve ça bien qu'on nous donne des fournitures, ça fait autant de choses de moins que les parents ont à acheter ».

Prévention

La santé au premier rang



L'école et le collège sont aussi des lieux d'éducation à la santé.

Les enfants de moyenne et grande section maternelle et de CP bénéficient de la campagne bucco-dentaire initiée par le Conseil général et menée, en partenariat avec la ville, par Abdelkader Habri, dentiste coordinateur de la mission bucco-dentaire : « Muni d'une maximo-chaire et d'une brosse, j'apprends aux enfants les bons gestes. Je leur donne également des notions d'hygiène alimentaire ». En prime, chaque enfant reçoit une trousse, un verre et une brosse à dent et un tube de dentifrice. De nombreuses autres campagnes de prévention sont menées par la Municipalité dans les établissements. À charge pour les parents de faire notamment vacciner leurs enfants. Il existe des services de vaccinations gratuites : à la Protection maternelle et infantile (PMI) pour les plus jeunes, au Centre médico-social des Halles pour les enfants à partir de 6 ans. ●



Abdelkader Habri, dentiste coordinateur de la mission bucco-dentaire, Jean-Paul Homasson, maire-adjoint délégué à la Prévention-santé, et Antoinette Mazaleyra, du secteur Santé de la ville, se sont réunis le 16 septembre pour faire le point sur la campagne bucco-dentaire dans les écoles chevillaises.

**PMI: 70, avenue Franklin Roosevelt
(01 46 86 26 86)**

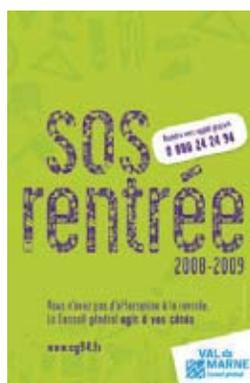
**Centre médico-social des Halles:
10, bis rue du Séminaire (01 46 87 36 18)**

SOS Rentrée

Vous êtes collégien, lycéen, apprenti ou étudiant et vous ne trouvez pas de place dans un établissement scolaire? Le dispositif SOS Rentrée vous soutient dans toutes vos démarches. ●

Prenez contact avec Christelle au service municipal de la Jeunesse - 15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65).

Justificatifs demandés: bulletins scolaires, relevé de notes du bac, diplômes, ...





12, 13 et 14 septembre

Les jardiniers à la fête



Les jardiniers du service municipal de l'Environnement ont une nouvelle fois fait preuve de tout leur talent.

Cette année encore, les jardiniers du service municipal de l'Environnement ont excellé dans leur art à l'occasion de la fête du jardinier amateur de Thiais. Sur le thème des « Rêves d'enfants », ils ont imaginé et créé un univers féerique dans lequel semblait évoluer une communauté de nains de jardins. Au milieu d'un parterre impeccablement gazonné et parsemé de pépites dorées, se côtoyaient décors artificiels et végétaux naturels. Des fougères et des alauca-

sias tout ce qu'il y a de plus vrai rivalisaient de gigantisme avec des tournesols et des roses de même envergure mais au réalisme saisissant. « On voulait que celui qui regarde notre composition ne sache plus distinguer ce qui est vrai de ce qui est faux », souligne l'équipe. « On avait les végétaux, notre imagination a fait le reste. Et on n'en manque pas ! » Pari réussi, ces artistes ont reçu un diplôme d'honneur et une médaille de la ville de Thiais. ●

G. K.

Service public

La Poste à proximité

Bureau de poste	Coordonnées	Horaires d'ouverture	
		Semaine	Samedi
Cœur de Ville	4, rue de Provence (01 57 02 13 80)	De 8 à 12h 15 et de 13 à 19h	De 8 à 12 h
Agence postale communale	En mairie : 88, avenue du Général de Gaulle (01 45 60 19 98)	Lundi, mercredi et jeudi : de 9 à 12 h et de 14 à 17 h 30 - Mardi : de 14 à 18 h 30 Vendredi : de 9 à 12 h et de 14 à 17 h	De 9 à 12 h
MIN (zone hors péage)	22, rue du Séminaire (01 45 12 28 50)	De 9 à 18 h	Fermée



Propreté

Encore plus de Toutounet, et les rues restent nettes

Les propriétaires de chiens connaissent maintenant bien le principe des Toutounet: on se saisit d'un sac plastique au distributeur et, dès que Toutou a fini sa petite affaire, on ramasse et on jette. Et voilà comment les rues restent propres pour le plus grand bonheur de tous et notamment des personnes âgées, de ceux qui sont munis d'une poussette, d'un fauteuil, ... C'est simple et efficace mais, hélas, pas encore

assez répandu, la ville ne comptant jusqu'alors que cinq Toutounet sur l'ensemble de son territoire. Cinq nouvelles bornes d'hygiène contre les déjections canines viennent donc d'être posées à l'angle des rues Hélène Boucher et des Jardins, place de Lattre de Tassigny, devant la Maison pour tous, place de l'Église et place de la Libération. De nouvelles bornes sont prévues pour l'année prochaine. De quoi rendre nos trottoirs plus propres... ●

Développement économique

La Pfil : une aide utile aux créateurs d'entreprises

Envie de devenir entrepreneur? La plate-forme d'initiative locale sud Val-de-Marne (Pfil) a pour mission de favoriser la création, la reprise et le développement d'entreprises. Elle apporte son soutien financier aux porteurs de projets en leur proposant un prêt d'honneur (soit à 0%) de 4500 à 22000€ et les accompagne en leur assurant un parrainage et un suivi. La plate-forme regroupe les villes d'Arcueil, Cachan,

Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, L'Hay-les-Roses, Kremlin-Bicêtre, Rungis, Thiais, Villejuif et un collège d'entreprises, d'organismes financiers, d'experts-comptables et d'avocats. ●

Renseignements: Initiative sud Val-de-Marne - 35, rue de Montjean à Fresnes (01 49 84 85 03) www.pfil94.fr contact-isvm@pfil94.fr

Enquête de l'Insee

Les populations à l'étude

L'Insee effectue une enquête sur la diversité des populations jusqu'au 20 décembre. Cette étude vise à étudier l'accès au logement, à la santé, à l'éducation, à l'emploi des personnes selon leur histoire personnelle, leur mobilité géographique, leur origine sociale et celles de leurs parents. Cette enquête bénéficie notamment du soutien de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde), de l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acse) et du ministère du Travail. Les Chevillais qui seront sollicités seront avisés du passage d'un enquêteur, porteur d'une carte officielle. ●

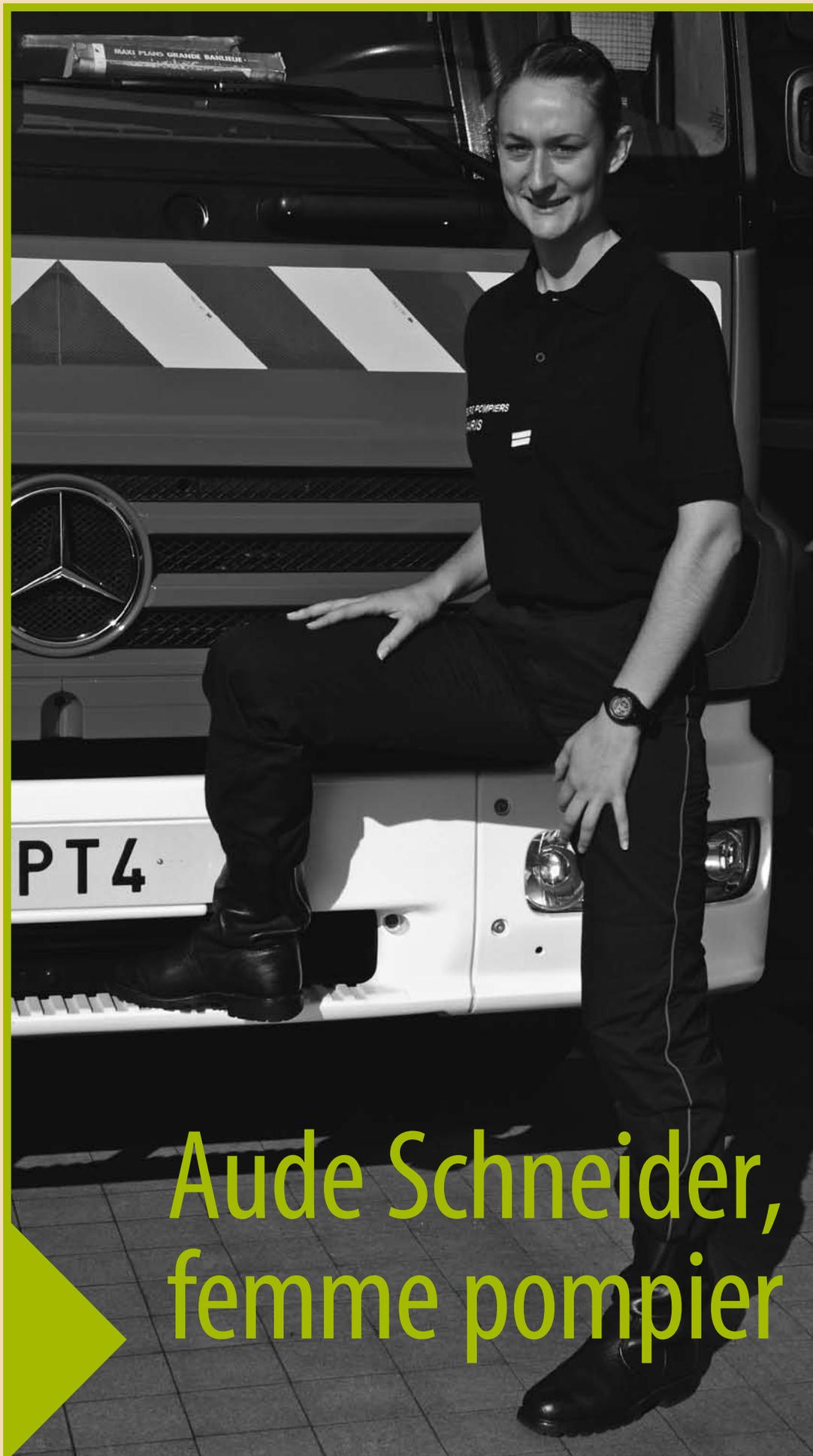
Quartier La Guinet

À vos tarots

Le comité de quartier La Guinet organise un après-midi jeu de tarot le samedi 11 octobre à partir de 14 heures, salle Léo Ferré. Les inscriptions se feront sur place. Un buffet payant sera proposé. ●

Salle Léo Ferré - 65, avenue Franklin Roosevelt

« Ce métier est un sacerdoce, les responsabilités sont énormes mais nous sommes tous des passionnés ». Le lieutenant Aude Schneider officiera à Chevilly Larue jusqu'en 2011.



Aude Schneider, femme pompier



Ce 25 août 2008 à la caserne de Chevilly-Larue, la 22^e compagnie de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) accueille dans ses rangs un nouvel officier de 25 ans : le lieutenant Aude Schneider. Un militaire comme les autres, à un détail près : elle est la seule femme pompier parmi la centaine d'hommes que compte la caserne. Son portrait, c'est l'histoire d'un parcours exemplaire, celui qu'elle a, comme tous ses camarades, suivi pour avoir l'honneur de servir aujourd'hui comme pompier de Paris.

À la caserne, elle est le lieutenant Schneider. Un peu embarrassée par la « médiatisation » dont elle est l'objet parce ce qu'elle est la seule femme de sa brigade, elle est comme tous les hommes qui l'entourent : juste un pompier en bottes et en pantalon.

À la boutonnière de son polo, sobres, deux barres horizontales indiquent son grade. Pourtant, enfant, Aude n'a jamais pensé devenir pompier. Elle obtient un bac scientifique et suit des études en Sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) pour devenir chercheuse-enseignante en psychomotricité. Mais le destin, rusé, met sur sa route un ami qui lui parle de l'armée. Les mots « engagement », « discipline », « courage », « humilité », « action », « volonté », « polyvalence », « pugnacité », résonnent en elle et l'invitent à s'engager dans cette voie. Elle commence alors une « préparation militaire-cadre » (ndlr : formation militaire spécifique) à l'issue de laquelle elle intègre l'Infanterie. Au fil de son parcours dans l'armée de Terre, Aude découvre alors le métier de pompier et ressent aussitôt pour la corporation « *un véritable coup de cœur* ». Un dossier brillant et une condition physique excellente la font entrer en tant que sergent réserviste à la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris au centre de secours Blanche dans le 9^e arrondissement. Après une nouvelle formation « purement pompier » de six mois, toujours très bien classée, Aude est recrutée pour rejoindre, en tant qu'officier, la grande école du commandement, la très renommée Saint-Cyr, à Coëtquidan

en Bretagne. Quatre mois plus tard, de retour à sa caserne, elle enchaîne examens et entraînements intensifs pour devenir chef de garde.

Bien qu'incertaine de retrouver par la suite sa place à la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, elle quitte pourtant Paris pour Angers où elle réussit l'École supérieure d'application du génie (Esag). Fort bien classée, elle réintègre sa brigade où, désormais lieutenant, elle est affectée à la 22^e compagnie du 2^e groupement incendie de la ville de Paris, à la caserne de Chevilly-Larue. Elle a désormais sous ses ordres une quarantaine de sous-officiers et d'hommes de rang. D'elle, et quelle que soit l'urgence, dépend toute la stratégie des interventions et la bonne coordination des opérations.

Mais la vie de pompier, qui impose une discipline personnelle et un dynamisme à toute épreuve, a un prix. Son quotidien ? Tous les jours debout à 6h30, quatre heures de sport par jour et, quand elle est de garde, des semaines de 128 heures de travail. Des horaires prenants et décalés lui laissent peu de temps à consacrer à sa vie privée. Heureusement sans doute, son compagnon est également pompier de Paris. Avec le sourire qui en dit long sur sa fierté d'être pompier, Aude confie : « *Ce métier est un sacerdoce, les responsabilités sont énormes, mais nous sommes tous des passionnés* ». Ne reste plus à Aude qu'à passer au grade supérieur, celui de capitaine. En attendant, au sein de la caserne de Chevilly-Larue, des hommes et une femme risquent tous les jours leur vie pour sauver celle des autres. ●

Florence Bédouet

Démocratie participative



Conseil municipal des enfants

De jeunes élu(e)s qui ne manquent pas d'idées

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil municipal du 23 septembre dernier a ouvert sa séance aux propositions des jeunes élus du Conseil municipal d'enfants. Il a décidé de retenir plusieurs de leurs demandes.

La séance est solennelle et c'est volontaire. Christian Hervy, le Maire, l'ouvre, mais c'est aussitôt pour donner la parole aux... enfants. Le cœur battant comme à chaque fois qu'elle doit prononcer un discours, Typhaine Devoti, Maire enfant, et les jeunes élu(e)s responsables des quatre commissions du Conseil municipal d'enfants, dressent le bilan des actions réalisées et font part de leurs nouvelles demandes, devant des adultes tout à leur écoute. Les jeunes adolescents aimeraient que de nouvelles pistes

cyclables soient créées dans la ville. Dans l'idéal, elles en feraient le tour, passeraient par les établissements scolaires et les équipements municipaux. Ils demandent également des passages piétons pour la sécurité de tous et l'aménagement de parkings à vélo pour permettre le stationnement des cycles. « *Les élus enfants ont sillonné la ville, leurs demandes sont précises* », se réjouit Gérard Clairaz, président de l'Association du Conseil municipal d'Enfants de Chevilly-Larue. Typhaine Devoti, elle, s'agace un peu d'une demande « *renouvelée depuis plusieurs*

Parole de Président

Une association et des bénévoles



avec des animateurs bénévoles qui aident les enfants à élaborer leurs propositions et les encadrent dans

« Le Conseil municipal d'enfants a été créé en 1987 par une enseignante du collège Liberté, Alice Bossard, à l'échelle de sa classe de 6^e. Puis, il a gagné la ville et a très vite pris une forme associative,

les réalisations. Les conseillers municipaux adultes s'intéressent de près aux besoins exprimés par les jeunes et réalisent nombre de leurs projets. La Municipalité verse une subvention et a attribué un quota d'heures à un animateur du centre de loisirs pour assurer le secrétariat. »

Gérard Clairaz, président de l'Association Conseil municipal d'enfants de Chevilly-Larue.

années et qui n'avance pas». Sa pugnacité aura payé puisque le Conseil municipal a délibéré en faveur d'une première phase d'implantation de parkings à vélo, notamment au conservatoire, au parc des sports et à la maison Rosa Bonheur.

Il s'est également prononcé pour un programme de création et de rénovation de passages piétons. Le 25 septembre 2007, lors de la séance du Conseil municipal ouverte au Conseil municipal d'enfants, nombre de demandes des jeunes élu(e)s avaient déjà été satisfaites. À commencer par l'amélioration du confort des sanitaires dans les écoles. Ceux-ci sont désormais plus propres et mieux équipés. Reste encore à passer un coup de peinture, ce qui devrait être réalisé cette année. Les jeunes élus avaient demandé que les élèves de CM2 puissent bénéficier de stages de formation aux premiers secours, ce qui s'est mis en place. Le Conseil municipal d'enfants a aussi obtenu la mise à disposition de

Chiffres clés

1987

Année de création du premier Conseil municipal d'enfants dans une classe de 6^e au collège Liberté. Le Maire enfant était Bruno Rodriguez.

1990

Première année de fonctionnement du Conseil municipal d'enfants à l'échelle de la ville. La première maire enfant, élue en 1991, était Claire Chalvidant.

16

Le nombre de Maires enfants qui se sont succédé à Chevilly-Larue.

Repères

Le Conseil municipal d'enfants se compose de 4 commissions :

- **commission Ville et Environnement :** aménagement de pistes cyclables et de passages piétons ;
- **commission Sports et Écoles :** travaux dans les écoles, initiation aux gestes qui sauvent, rencontres sportives inter-écoles, ...
- **commission Loisirs et Communication :** installation de matériel informatique, création du journal, concours de dessins, ...
- **commission Solidarités :** rencontres avec les personnes âgées, parrainage d'enfants de Yen Bai, ...

moyens informatiques (bureau, connexion Internet) pour pouvoir réaliser son journal : le *Flash du CME*. « C'est nous qui écrivons, prenons les photos, j'adore ça », s'enthousiasme Typhaine qui restera maire jusqu'en décem-

bre. Après, elle devra passer la main mais elle sait déjà qu'elle va demander à devenir conseiller de commission pour aider les nouveaux à écrire des discours ou à présenter des projets. ●

Mala Benoît

Parole de Maire enfant

« L'expérience me donne envie de continuer »



« Je suis plutôt timide et cela me booste d'aller à la rencontre des autres. Nous avons fait avancer des projets comme les pistes cyclables ou la relance de notre journal. Mais d'autres restent en plan, comme doter les collègues de casiers pour ne pas avoir à porter les

livres toute la journée. Mon cartable, par exemple, pèse plus de 10 kilos. C'est inadmissible. À Chevilly-Larue, le Maire ne fait pas de fausses promesses. Ce qu'il dit, il le réalise. Cette expérience me donne envie de continuer, peut-être en me présentant l'an prochain pour les élections du Conseil général enfants ».

Typhaine Devoti, Maire enfant de Chevilly-Larue.

Parole d'instituteur

« J'ai organisé les élections avec ma classe »



« L'an dernier, avec ma classe de CM2 nous avons bénéficié de la formation aux premiers secours, réalisée à la demande du Conseil municipal d'enfants. Les enfants ont appris les premiers gestes à faire en situation d'urgence. Ils étaient très contents. C'est un conseiller pédagogique de l'Éducation

nationale qui a encadré l'activité. J'ai aussi organisé les élections au Conseil municipal d'enfants avec ma classe. Le Maire vient expliquer le rôle d'un élu. Les candidats font campagne et, une fois élus, ils s'impliquent vraiment. À Chevilly-Larue, les demandes des enfants sont suivies de faits. C'est indispensable pour que cela fonctionne ».

Yvon François, instituteur à l'école élémentaire Pasteur.

Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 23 septembre 2008.

Mise en œuvre des propositions du Conseil municipal d'enfants

Vote: unanimité

Subvention exceptionnelle versée au Comité populaire de la ville de Yen Bai au Vietnam en soutien aux victimes de la catastrophe naturelle du 8 août 2008

Vote: unanimité

Constitution d'un comité consultatif sur le centre administratif et culturel

Vote: unanimité

Approbation d'une convention et du versement d'une subvention à l'association Sajir pour le fonctionnement des permanences du correspondant du parquet

Vote: unanimité

Approbation du règlement intérieur du conseil municipal

**Vote: 26 pour (PC, GR-RG, PS, NI, UMP)
1 contre (MoDem)
6 abstentions (SVC)**

Exonération de la taxe professionnelle en faveur des entreprises du spectacle

Vote: unanimité

Vœu contre le changement de statut de La Poste et l'ouverture de son capital

**Vote: 29 pour (PC, GR-RG, PS, NI, SVC)
2 contre (UMP)
2 ne prennent pas part au vote (SVC, MoDem)**

Vœu contre le désengagement de l'État dans le domaine du sport

**Vote: 26 pour (PC, GR-RG, PS, NI, SVC)
2 contre (UMP)
5 ne prennent pas part au vote (SVC, MoDem)**

Vœu contre l'expulsion d'un jeune majeur du territoire français

**Vote: 30 pour (PC, GR-RG, PS, NI, SVC)
1 abstention: (UMP)
2 ne prennent pas part au vote (MoDem, UMP)**

Vœu contre le projet de réforme de la Dotation de solidarité urbaine

**Vote: 29 pour (PC, GR-RG, PS, NI, SVC)
4 ne prennent pas part au vote (SVC, MoDem, UMP)**

Lexique:

PC: Groupe Communistes et partenaires;

PS: Groupe Socialistes et républicains;

GR-RG: Groupe de la Gauche républicaine et des radicaux de gauche;

NI: Groupe des Non-inscrits;

SVC: Groupe Socialistes, verts et citoyens;

UMP: Groupe UMP, parti radical et non-inscrits;

MoDem: Groupe Chevilly-Larue autrement.

Les séances du Conseil municipal sont publiques.

Toute personne désireuse de connaître l'intégralité des délibérations et le compte-rendu détaillé des séances peut les consulter en mairie.

Équipement petite enfance

Une 1^{re} pierre pour

La Municipalité a profité des journées du Patrimoine pour poser de la 1^{re} pierre du futur établissement multi-accueil situé aux abords du gymnase Marcel Paul. À cette occasion, Pascale Dedieu, coordinatrice du service Petite enfance, a notamment rappelé que ce projet « est né d'une étude de besoins et accueillera des enfants en accueil régulier ou en accueil occasionnel ». Le relais d'assistantes maternelles y élira également domicile. « Ce chantier procède d'une volonté municipale d'accroître le nombre de places et d'améliorer les services rendus aux familles », a précisé Christian Hervy, le Maire, en soulignant que « cet équipement a le privilège de se situer au cœur d'un des quartiers les plus denses de la ville ». Tout en remerciant les différents partenaires de cette opération (Conseil général, Conseil régional, CAF), il a ajouté que « la petite enfance est un domaine dans lequel notre pays a accumulé un retard considérable qui doit être rattrapé ». ●

G. K.

Jumelage Chevilly-Larue/Hochdorf

30 ans, 2^e fête

Pour célébrer la triple décennie qui unit Chevilly-Larue à Hochdorf, de premières festivités s'étaient déroulées en Allemagne en juin dernier. C'était donc aux Chevillais de rendre la pareille. Une importante délégation d'outre-Rhin, conduite par Hubert Egle, Maire d'Hochdorf, est à Chevilly-Larue du 2 au 5 octobre. Parmi elle, 66 footballeurs, 20 boulistes et 50 musiciens. En leur honneur, les Chevillais ont concocté de nombreux moments conviviaux, dont des tournois de football et de pétanque et, pour conclure, le concert de l'orchestre philharmonique de Chevilly-Larue et de l'orchestre Musikverein d'Hochdorf. **Tournoi de football:** samedi 4/10 de 10 à 12h et de 14 à 17h, dimanche 5/10 de 10 à 12h, au parc municipal des sports (2, rue du stade). **Tournoi de pétanque:** samedi 4/10 de 14h30 à 18h30 et dimanche 5/10 de 9h30 à 12h30, sur le terrain de pétanque de « La Boule chevillaise » (11, rue du lieutenant Le Coz). **Concert des orchestres philharmoniques d'Hochdorf et Chevilly-Larue:** samedi 4/10 à 20h30 à l'Espace Rungis - 1, rue Saint-Pol de Léon dans le MIN (accès gratuit de 10 à 21h par la porte de Thiais). Entrée libre. Les recettes de la buvette seront reversées à l'association « Vaincre la mucoviscidose ». ●

35 futurs berceaux



La 1^{re} pierre a été posée par Christian Hervy, Maire, Didier Montchamp, sous-préfet, Alain Desmarest, vice-président du Conseil général chargé de l'Éducation, Élisabeth Brin, conseillère municipale déléguée à la Petite enfance, Pascale Dedieu, coordinatrice du service municipal de la Petite enfance, Sylviane Saget, architecte, et Mathias Docquet-Chassaing, représentant de l'aménageur Sadev.

Solidarité

Appel aux dons pour la population de Yen Bai

Le violent typhon et les pluies diluviennes qui ont frappé l'Asie du sud-est du 8 au 10 août dernier ont été d'une intensité comme jamais atteinte depuis 1968. La ville de Yen Bai (nord Vietnam), avec laquelle Chevilly-Larue entretient des relations de coopération décentralisée, a été particulièrement touchée. Une montée des eaux de 2,5 m du fleuve Rouge a provoqué glissements de terrain et inondations. Deux personnes ont trouvé la mort. Les pertes matérielles sont énormes : 7 200 maisons inondées, 100 habitations démolies, 76 salles de classe détruites, ... Face à l'ampleur des dégâts, notre Conseil municipal a voté une subvention exceptionnelle de 4 500 € qui sera versée au Comité populaire de la ville de Yen Bai. Le Conseil général votera une subvention de 15 000 € et la Municipalité fait aussi appel à la solidarité des Chevillais. ●

Adressez vos dons en mairie ou par courrier au siège de l'association Amitié Chevilly-Larue Yen Bai à la Maison des associations Lucie Aubrac, 14, rue Élisée Reclus (chèques à l'ordre de l'association Amitié Chevilly-Larue Yen Bai).



À Yen Bai, après le passage du typhon Kammuri, les secours s'organisent.

Permanences des élus

- ▶ **Didier Dubarle**, premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, à l'Emploi, au Développement économique et à la Gestion des déchets : mercredi de 17 à 19 h sur rendez-vous au 01 45 60 19 59 (secteur économique-emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets)
 - ▶ **Hermine Rigaud**, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : mercredi de 14 à 17 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
 - ▶ **André Deluchat**, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17 à 19 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06
 - ▶ **Élisabeth Maillefert**, maire-adjointe à l'Enfance, aux Activités périscolaires et à la Coordination du Projet éducatif local (PEL) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74
 - ▶ **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint à la Prévention – santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)
 - ▶ **Bruno Tranchant**, maire-adjoint à la Communication et à l'Intercommunalité : samedi de 9 à 12 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
 - ▶ **Christian Nourry**, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)
 - ▶ **Stéphanie Daumin**, maire-adjointe au Développement durable, à l'Urbanisme et à la Vie
- des quartiers : mardi de 17 à 19 h sur rendez-vous au 01 45 60 19 62
- ▶ **Élisabeth Lazon**, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25
 - ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, conseillère municipale déléguée à l'Enseignement et à la Restauration scolaire : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74
 - ▶ **Murielle Desmet** Conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
 - ▶ **François Pernigotti**, conseiller municipal délégué à l'Economie sociale et solidaire : mardi de 10 à 12 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
 - ▶ **Émilie Petit**, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65
 - ▶ **Nathalie Sans-Sevaux**, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : mercredi de 16 à 18 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
 - ▶ **Marc Delorme**, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28
 - ▶ **Élisabeth Brin**, conseillère municipale déléguée à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
 - ▶ **Étyane Darmon**, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

expressions des

Stéphanie Daumin ► *Maire adjointe, élue du groupe Communistes et partenaires*

Grenelle de l'environnement : des maux, toujours des maux...



À une époque où les familles ont de plus en plus de mal à faire face aux dépenses de première nécessité, le gouvernement apporte une nouvelle fois la preuve de son décalage par rapport aux besoins des Français. Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, les actions ne se tournent pas vers les constructeurs, en leur fixant par exemple des contraintes de matériaux ou de procédés. Non ! Mieux vaut distribuer les bons et les mauvais points aux consommateurs, avec un effet

direct sur leur porte-monnaie. Prenons l'exemple des éco-pastilles : une ristourne pour l'achat d'une voiture neuve, un malus sur les voitures anciennes et polluantes. Et les familles qui n'ont pas les moyens de s'offrir une voiture neuve paient pour les autres... Le système fait un peu penser au bouclier fiscal, où c'est l'injustice sociale qui domine. Le développement durable est un enjeu majeur de notre présent et de notre futur. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'il porte en lui, en plus de la préservation de l'environnement, le développement

social et ne peut donc se faire au détriment du pouvoir d'achat des familles lorsque celui-ci est par ailleurs menacé. À Chevilly-Larue, nous tentons d'apporter des réponses concrètes, avec modestie, mais en ayant conscience de notre part de responsabilité collective. Le développement de la géothermie en est le meilleur exemple, avec une énergie renouvelable pour la planète et moins chère pour les habitants. C'est cet axe que nous comptons mettre en œuvre dans notre « Agenda 21 local ». Rendez-vous dans quelques semaines pour l'élaborer avec nous.

André Deluchat ► *Maire-adjoint, président du groupe des élu(e)s de la Gauche républicaine et des radicaux de gauche*

Hommage à Claude Bezé, maire adjoint de 1977 à 1995



Le 16 juillet 2008, représentant la Municipalité à Créteil, j'ai rendu hommage à Claude en ces termes :
« Une page bien remplie se tourne où demeure le souvenir d'une silhouette, d'un sourire, d'une voix, d'un Chevillais qui a honoré par son action exemplaire, sa ville et bien au-delà. Aux côtés de tous ses collègues, Claude a pris une part déterminante dans l'action municipale en étant en charge de l'action sociale, de l'aide aux familles ou

de la petite enfance où il a impulsé et contribué à réaliser nombre de projets. Claude a été animé d'une volonté inflexible au service des autres et du bien public. Il l'a aussi montré par son engagement dans le domaine social, dans sa vie professionnelle et syndicale mais aussi politique en tant que militant socialiste, puis au Mouvement des citoyens. Claude incarnait le meilleur de la politique, c'est-à-dire la volonté d'être utile à ses concitoyens, de les aider à résoudre leurs problèmes, en étant toujours attentif à leurs attentes. Sa disponibilité a été exemplaire,

au service de la Cité. Pour Montesquieu, le principe même de la démocratie est la vertu. Vertu qu'il définit comme « *l'amour de la patrie et de la Cité* », comme « *la préférence continuelle de l'intérêt public au sien propre* ». Claude était l'exemple de ce civisme, de cette vertu républicaine. Claude était un homme chaleureux, d'une grande simplicité et d'une grande proximité dont les Chevillais se souviendront toujours. Au revoir Claude et merci. »

Hermine Rigaud ► *Maire-adjointe, présidente du groupe des élu(e)s Socialistes et apparentés*

La rentrée 2008 sous le signe de l'austérité



Depuis ces dernières années, les rentrées se suivent et se ressemblent de plus en plus. Toujours plus d'augmentations et de difficultés pour les familles. Nous le constatons tous autour de nous, même si le gouvernement Sarkozy affirme le contraire, la vie est de plus en plus chère. Ce qui est vrai pour les particuliers l'est aussi pour les collectivités locales, d'autant que

l'État se décharge honteusement de ses obligations en les transférant aux collectivités locales, sans les moyens équivalents. Dans ce contexte, nous ne pouvons que réaffirmer notre volonté d'être plus solidaires en soutenant ceux de nos concitoyens qui sont les plus touchés par les difficultés économiques et par des parcours de vie difficiles. En mettant en place l'aide aux fournitures pour la rentrée scolaire, en permettant au plus grand

nombre de faire du sport, en améliorant l'offre de service auprès des personnes âgées et handicapées, en procurant des aides ponctuelles aux familles en difficulté, en les aidant aussi à devenir autonomes par un suivi avec une équipe d'action sociale à l'écoute, la Municipalité s'efforce d'être auprès de ses habitants au quotidien. C'est le sens des engagements pris avec vous lors des dernières élections.

élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Élisabeth Brin, Élyane Darmon, Michèle Dumaine et Jean-Paul Homasson ▶ *Élu(e)s du groupe des Non-inscrits*

La rentrée sur les dents...

Depuis l'accord de 1996 entre le Conseil général du Val-de-Marne, la Caisse primaire d'assurance maladie, l'Inspection académique et les collectivités locales dont Chevilly-Larue, un programme de prévention bucco-dentaire a été mis en place dans les écoles et collèges en vue d'améliorer l'état de santé bucco-dentaire des enfants de notre département. Le camion de prévention (et non de soins) du Conseil général est déjà passé dans les écoles élémentaires de la ville début septembre. Nous pourrions communiquer les

résultats en cours d'année. Pour les plus petits de moyenne et de grande sections de maternelle (soit 720 élèves de P.et M. Curie, Pasteur, P. Bert, J.-G. Collet et S. Allende), les séances de prévention collective vont commencer et se poursuivre toute l'année, sous la direction du dentiste coordinateur monsieur Habri. Les techniques de brossage des dents, des animations autour de l'hygiène bucco-dentaire et alimentaire sont au programme, chaque enfant ayant reçu un matériel de brossage personnalisé. Il est prévu en plus

cette année une séance de fluoruration pour laquelle les parents recevront une information. Toutes ces séances se déroulent dans une atmosphère très ludique avec la participation active des enseignants. Petit rappel : 77 % des enfants du Val-de-Marne sont indemnes de caries dentaires. C'est un résultat encourageant par rapport à la moyenne nationale de 63 % mais que nous souhaitons encore améliorer.

Catherine Bonnet ▶ *Conseillère municipale, élue du groupe Socialistes, verts et citoyens*

Une ville où il fait bon vivre ?



Les habitants du quartier Larue ont attendu pendant plus d'une décennie la réhabilitation du tunnel de l'autoroute, véritable cassure entre les deux parties de la ville. Après un an de travaux et tous les désagréments qui en découlent, on ne peut pas dire que le résultat soit à la hauteur de nos espérances. Un coup de peinture appliqué à « la va-vite » sur le mur en tôle, et tant pis pour les trous et les déformations. La limitation à une seule

voie de circulation pour permettre la création d'une voie piétonne et cycliste augmente la dangerosité pour les automobilistes : on ne peut plus laisser passer les véhicules prioritaires, on reste coincé derrière le camion des poubelles, on ne peut plus non plus éviter un véhicule qui fait une erreur, et si une voiture tombe en panne, toute la file est bloquée. Le mur de séparation entre les piétons et les voitures est censé protéger les piétons, mais en cas d'agression ou d'accident avec un cycliste, les automobilistes ne voient rien de ce qui

s'y passe et sont dans l'incapacité de porter secours à quelqu'un. Enfin, le mobilier urbain de plus en plus invasif (plots, potelets, bordures en béton) enlaidit le paysage et est régulièrement abimé par les camions qui n'ont plus la place de passer. Le parking qui a été recréé manque cruellement de végétation et l'ensemble bien loin d'améliorer notre cadre de vie l'a un peu plus dégradé.

Ce résultat a surgi sans aucune concertation, mais où est donc la démocratie dont on nous rebat les oreilles ?

Jean-Franco Capirchio ▶ *Président du groupe des élu(e)s UMP, parti radical et non-inscrits*

RSA, un texte important au Parlement



Le projet de loi sur le revenu de solidarité active (RSA) sera examiné à partir du 22 septembre 2008 par l'Assemblée nationale en session extraordinaire. Le chef de l'État a confirmé la généralisation du dispositif à la mi-2009. Le revenu de solidarité active encourage le travail, facilite le retour à l'emploi, réduit le nombre de travailleurs pauvres. Le RSA est l'un des instruments pour atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté. Le RSA inversera notamment la tendance en matière de pauvreté au travail : après une augmentation de 20 % du nombre de travailleurs

pauvres au cours des trois dernières années, il fera diminuer ce nombre, avec pour objectif de faire passer 700 000 personnes au-dessus du seuil de pauvreté. Le RSA aidera à diminuer le nombre de ceux qui ne vivent qu'au niveau du revenu minimum.

Comment ça marche ? Une personne qui n'a pas de revenu du travail continuera de toucher comme actuellement l'équivalent du RMI. C'est le RSA à taux plein. Une personne qui a de faibles revenus du travail, qu'elle soit ou non passée par le RMI, bénéficiera également du RSA comme complément de revenu, dégressif au fur et à mesure que son salaire augmente. Le montant qui lui est versé au titre du

RSA est calculé pour que 62 % des revenus du travail qu'elle gagne restent dans sa poche.

Le revenu de solidarité active met fin à plusieurs situations inacceptables :

- la perte d'argent au moment du retour au travail ;
- la diminution des ressources à la fin de la période de cumul (souvent six mois ou un an après le retour au travail, les ressources diminuent parce qu'il y a un cumul intégral au début, partiel ensuite, puis plus rien) ;
- la différence de ressources entre deux personnes, selon qu'elles sont ou non passées par le RMI.

Nous sommes joignables par courriel : chevillylarue.ump94@gmail.com

Armand Tisseau ▶ *Conseiller municipal - Chevilly-Larue autrement*

Contribution non parvenue

Exposition

Comme un souffle suspendu...

Sculpture, installation éphémère, suspension, mirage, ... il y a tout à attendre de l'exposition « Lieux d'être » de la plasticienne Aleksandra Ruskiewicz, présentée à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur.

Nul n'aurait su dire à l'avance ce que réserveraient au public chevillais les installations artistiques d'Aleksandra Ruskiewicz. La seule chose qu'on savait, c'est que le travail de l'artiste semblait tenir de la magie : la plasticienne aime à faire naître formes et volumes de matériaux suspendus, fragiles dans les airs et comme en attente. Brindilles, graines, papier chiffonné, cailloux, feuilles mortes, tailles de crayon, ..., tout est prétexte à créer *in situ*, c'est-à-dire en partant du lieu d'exposition. Et si elle est arrivée avec quelques matières premières, c'est dans l'environnement de la Maison des arts plastiques qu'elle aura finalement trouvé les fragments de sa création et son inspiration.

De ce tout fait de petits riens, de cette accumulation aérienne et délicate figée tel un instantané, ne pouvait que naître une œuvre à découvrir en l'arpentant sous différents angles. Ces constellations organisées suivant plusieurs états, ces « lieux d'être », appellent en écho l'exposition à suivre, celle que présentera Marjorie Brunet en novembre. Ces deux artistes, inspirées par une même démarche, viendront clore définitivement



La plasticienne fait naître formes et volumes de matériaux suspendus.

le cycle « Territoires (ré)enchantés » qui, depuis deux ans, tient en haleine les visiteurs de la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur. ●

G. K.

« Lieux d'être » de Aleksandra Ruskiewicz jusqu'au 24 octobre à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur - 34, rue Henri Cretté (01 56 34 08 37). Du lundi au vendredi de 14 à 19h, le samedi de 14 à 18h.

Lire en fête

À l'heure indienne



À l'occasion de la manifestation « Lire en fête », la médiathèque Boris Vian invite les Chevillais à se mettre à l'heure indienne. Pour commencer le voyage, la conteuse, chanteuse et danseuse Édith Albaladejo proposera « Ta-Katha-Tei », un spectacle de contes et légendes inspirés du Ramayana, épopée mythologique indienne. L'artiste, formée au Kathakali, théâtre dansé du sud de l'Inde, et qui a approfondi sa pratique du conte auprès de la Maison du Conte, mêlera rythmes, gestuelle et oralité.

La découverte de l'Inde se poursuivra à la Maison pour tous le temps d'une soirée thématique avec l'ACFI. Au programme : spectacle, danses et musiques traditionnelles, expo photos, ... Ambiance Bollywood garantie, le tout agrémenté d'un repas aux couleurs locales. Au lendemain de cette dégustation épicée, il fera bon revenir à la média-

thèque qui proposera, dans le cadre d'un ciné-doc, la projection du film « Caméra kids » : à l'écran se révéleront les sourires de ces enfants de prostituées de Calcutta à qui la photographe new-yorkaise Zana Briski enseigne son art. ●

Spectacle « Ta-Katha-Tei » : tout public (à partir de 4 ans), samedi 11 octobre à 16h à la médiathèque Boris Vian - 25, avenue Franklin Roosevelt - Entrée libre.

Soirée indienne : vendredi 17 octobre à 20h à la Maison pour tous - 23, rue du Béarn (01 46 86 11 30) - Tarifs : 5€ ou 3€ (tarif réduit). Repas : 4€

Ciné-doc « Camera kids » : samedi 18 octobre à 17h à la médiathèque - Entrée libre sur réservation au 01 45 60 19 90.

Journées du Patrimoine

L'histoire en partage

À l'occasion des journées européennes du Patrimoine, les 20 et 21 septembre derniers, les monuments chevillais ont ouvert leurs portes à un public conquis.



La géothermie, l'église Sainte-Colombe ou la chapelle du Bon Pasteur sont autant de lieux porteurs de mémoire qui font l'histoire de notre ville. Parmi les nombreuses visites proposées, le circuit du vieux Chevilly a particulièrement séduit : il proposait une plongée dans l'Histoire, souvent insoupçonnée, de l'ancien village. « Être reçus chez des habitants alors que nous sommes vingt-cinq personnes, c'est une chose vraiment précieuse ». Sylvie, qui a grandi dans la cité Anatole France mais n'était pas revenue depuis 30 ans dans sa ville natale, n'a pas été déçue du voyage que lui a réservé la visite. Car cette année, des particuliers ont pour la première fois ouvert leurs portes et invité les curieux dans leurs demeures, parmi les plus anciennes de la ville. Alain, pourtant Chevillais depuis 25 ans, tombe des nues : « Je ne savais pas que derrière l'aspect moderne de notre ville se cachait un petit village de l'ancien temps. Cette



Les journées du patrimoine ont attiré de nombreux Chevillais. En haut, lors d'une visite au Séminaire des missions. Ci-contre, chez un particulier, un ancien escalier de service pour les domestiques.

visite nous permet de nous rattacher au passé et à l'Histoire et c'est très important ».

Sœur Françoise, du monastère Saint-Michel, a aussi tenu à partager un morceau de la mémoire de la ville en dévoilant les couloirs voûtés, les cloîtres et surtout la chapelle à un public reconnaissant. « C'est une chance d'avoir pu entrer dans la chapelle, c'est seulement la seconde année que cet événement se produit », expliquent de concert Pierre Lioust, président de l'association des Amis du vieux Chevilly-Larue, et Marc Ellenberger, archiviste municipal, tous deux animateurs de la visite. Djamila, Chevillaise depuis trois mois, découvre avec intérêt que le monastère regroupe aujourd'hui le centre d'observation et de rééducation (ndlr : centre d'accueil pour jeunes en difficulté), la maison de retraite Saint-Jean-Eudes et des logements « passerelle » où résidents et usagers cohabitent harmonieusement. « Ce lieu est incroyable ! », s'exclame-t-elle. « Il est le témoignage qu'avec de la compréhension et de la tolérance, le vivre ensemble est possible ». Enfin, le séminaire des Missions livre à son tour ses secrets et le père Charrier se fait un plaisir d'évoquer ses souvenirs face à un auditoire bouillonnant de questions. En ce premier week-end d'automne, de porte en porte, le nouveau Chevilly-Larue aura rencontré l'ancien, avec surprise et bonheur. ●

Léa Goutmann-Becker

25

découvertes
culture



Voyages au cœur de l'Inde

Ce mois-ci, l'Inde sera à l'honneur à la médiathèque Boris Vian. À l'occasion de « Lire en fête », les Chevillais sont invités à parcourir toutes les facettes d'un territoire et d'une culture aux couleurs, aux senteurs, aux légendes, aux traditions et aux espoirs multiples.

Livres

Le feu de Shiva

Suzanne Fisher Staples - Éd. Gallimard jeunesse, Coll. Scripto



Depuis sa naissance, la jeune Parvati est entourée de l'hostilité des villageois qui la croient douée de pouvoirs surnaturels. Car ce qu'elle aime par-dessus tout, c'est danser comme le dieu Shiva. À travers le parcours singulier de son héroïne, l'auteur de ce roman nous convie à un récit passionnant et dépayçant qui a pour cadre les coutumes et la philosophie indiennes. ●

Film

Camera Kids

Zana Briski et Ross Kauffman - Éd. MK2, 2006



Quartier chaud de Calcutta : un groupe d'enfants inoubliables. Ils sont souriants, pleins de vie, malicieux et drôles, fils et filles de prostituées. Face à la plus grande des pauvretés, aux abus et au désespoir, ils ont peu de chance d'échapper à un futur écrit d'avance et de se construire une vie meilleure. La photographe new-yorkaise Zana Briski monte pour eux un atelier photo, leur enseigne un art qui leur permet de devenir témoin de leur propre vie et se bat pour qu'ils puissent aller à l'école. Ce film sera projeté sur grand écran à la médiathèque le 18 octobre à 17h. ●

CD

Mahima

Debashish Bhattacharya et Bob Brozman - Éd. Harmonia Mundi, 2003



Debashish Bhattacharya et Bob Brozman jouent de la slide guitare, instrument typiquement hawaïen. L'objet du disque est le croisement entre le timbre particulier de cette guitare et la musique traditionnelle indienne. Le jeu de guitare reste véritablement hybride, tantôt indien, tantôt blues, voire jazz. Ces allers-retours entre ces univers musicaux se font très intelligemment, et surprennent sans arrêt, sans jamais paraître forcés. Toutefois, les tablas (percussions indiennes) et le chant ancrent en réalité ce disque clairement du côté indien. Mais en définitive, en évitant de pécher par excès de démonstration et de technique, les musiciens ont su mettre leur virtuosité au service de l'envoûtement et du rêve, ce qui fait de cet album une vraie réussite. ●

26

Bestiaire indien

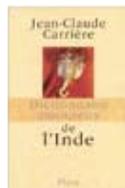
Sous la direction de Kanchana Arni et Gita Wolf - Éd. Actes sud junior



Ce magnifique album d'artistes indiens donne à voir la diversité des styles artistiques de plusieurs régions qui s'affichent traditionnellement sur les murs ou les sols des maisons, sur les papiers, les tissus, les rouleaux... Dans ce bestiaire impressionnant, chaque animal, ou plutôt la représentation que l'homme s'en fait dans la vie quotidienne ou dans la mythologie indoue, est dessiné selon plusieurs styles. Tigres, lions, serpents affichent ainsi plusieurs visages. ●

Dictionnaire amoureux de l'Inde

Jean-Claude Carrière - Éd. Plon, 2001



Pas facile d'aimer l'Inde. Il faut aimer la complexité, la contradiction, le secret social. Il faut aimer l'espace plus que le temps, le contact plus que la solitude... J'ai choisi des lieux et des dieux, j'ai tracé des itinéraires... J'aime y revenir, en découvrir d'autres, mettre en relation hier et aujourd'hui, poser mon œil sur d'autres yeux... » J.-C. Carrière. Ni vraiment dictionnaire, ni vraiment livre de voyage, ni vraiment carnet de route, mais une invitation à la découverte de ce pays dans ses diversités ethniques, religieuses, linguistiques, spirituelles, à travers articles et dessins. Un voyage alphabétique, désordonné, intelligent et passionné. ●

Albert Thuret : entre terre et maire

Il y a 70 ans, le 24 octobre 1938, disparaissait Albert Thuret, dernier maire de Chevilly-Larue à être propriétaire terrien rentier.

Albert Thuret, né le 18 juin 1876 à Vaux-sur-Seine (Yvelines) près de Meulan, est le benjamin des quatre enfants d'un couple de cultivateurs : Auguste Thuret et Zoé Guibert. Il travaille dans l'exploitation familiale jusqu'à son mariage avec une couturière chevillaise, Eugénie Leforestier, le 25 septembre 1897 à Vaux-sur-Seine. Il a alors 21 ans et la mariée, née le 14 novembre 1872 à Paris, 24 ans. Les circonstances de leur rencontre ne sont pas connues, de même que leur vie pendant les treize années suivantes, en dehors du fait qu'ils n'ont pas eu d'enfant et qu'ils auraient tenu une charcuterie à Paris.

Au printemps 1910, ils emménagent définitivement à Larue au 8, avenue de la Mairie (actuelle avenue du Général de Gaulle), dans la maison dont a hérité Eugénie après le décès de sa mère en 1908 et de son père en 1909. Eugénie avait 10 ans lorsqu'elle était venue en 1882 y habiter avec ses parents, Constant Leforestier, cocher, et Marthe Gineste, couturière, près de la famille de son oncle Eugène Leforestier, jardinier fleuriste. Notable local devenu à sa retraite propriétaire rentier, le père d'Eugénie a été conseiller municipal depuis 1888 et fut l'adjoint* au maire de 1894 à 1900 et de 1904 à sa mort en 1909.

Une fois installés à Chevilly-Larue et, dès lors, propriétaires rentiers, Albert et Eugénie Thuret

font des affaires immobilières. Ils créent ainsi quatre lotissements : trois à L'Haÿ-les-Roses et un à Chevilly-Larue, au lieu-dit « Le Cornion » (actuelle rue des Écoles). Comme feu son beau-père, Albert Thuret entre bientôt dans la vie politique municipale. Conseiller municipal depuis 1919, il devient d'emblée l'adjoint* au maire. Élu maire le 8 octobre 1929, il démissionnera de cette fonction le 8 juillet 1936 pour raisons de santé, restant conseiller municipal jusqu'à son décès à son domicile le 24 octobre 1938, à l'âge de 62 ans.

Réuni quatre jours après sa mort, le Conseil municipal lui rend hommage en donnant son nom, le 28 octobre 1938, à la rue de la Liberté, artère principale du village de Larue proche de chez lui. Il reste de lui l'image d'un maire soucieux du sort de ses concitoyens, dont beaucoup étaient au chômage en cette période de dépression économique. Son épouse décède le 1^{er} avril 1943, à 70 ans. La rue Leforestier à L'Haÿ-les-Roses garde aussi sa mémoire. ●

Marc Ellenberger, archiviste municipal

* Il n'y avait à Chevilly-Larue qu'un seul adjoint au maire jusqu'en 1935.



Portrait du maire, Albert Thuret, en 1934. (Collection : Archives municipales).



La maison grise à gauche après le porche a été la demeure des Leforestier, puis des Thuret. Comme toutes les autres maisons riveraines, elle a été démolie en 1970 pour élargir la RD 60. (Collection : Archives municipales).

Judo

Le (baby) boom du tatami

C'est l'une des rares disciplines à accueillir les « très jeunes ». Du coup, le tatami affiche un sérieux air de jeunesse. Face à l'affluence, de nouvelles séances ont été ouvertes. À vos kimonos.



Sur les 240 adhérents de l'Élan judo, la moitié n'a pas sept ans. Cet étonnant résultat est lié au lancement, voilà trois ans, de la section « éveil judo » des 4/6 ans. Une initiation ludique pour travailler coordination, équilibre et appréhension face à l'adversaire. Les fondamentaux du sport, en somme, à tel point que certains parents considèrent le judo comme une discipline

de base, à l'image de l'athlétisme ou de la natation. Ils n'ont pas tort, même si le judo mérite d'être approfondi. C'est un sport à part entière, sa spécificité étant simplement que l'on peut commencer très tôt. « Pour accueillir le maximum de très jeunes Chevillais dans les meilleures conditions, nous avons décidé d'augmenter le nombre de séances d'éveil », explique Louis Dieng, le président. Quatre cours ont ainsi été créés, encadrés par des professeurs diplômés et répartis entre les gymnases Marcel Paul et Pasteur.

Parallèlement, une section « handisport » a été ouverte en septembre avec l'appui du directeur technique de la ligue du Val-de-Marne. Les premiers à en bénéficier partageaient les séances collectives depuis plusieurs années. Ils trouveront là un cadre plus adapté pour progresser. Ce nouveau dispositif pourrait susciter des vocations, peut-être inspirées par les médailles d'argent de Cyril Jonard et Sandrine Aurières-Martinet aux Jeux paralympiques de Pékin... ●

Pierre Mitev

Brèves de vestiaires

La bonne rentrée du karaté

Quelques jours ont suffi pour que la section de l'Élan karaté fasse le plein du côté des 6-9 ans. Une bonne rentrée, en somme, car l'accueil des jeunes est l'une de ses priorités. Si le club compte de nombreux jeunes parmi sa soixantaine d'adhérents, sa vocation ne se limite cependant pas à les accueillir. En témoigne la progression régulière des plus assidus. Cette année, deux jeunes candidates sont éligibles pour la ceinture noire et Pascal Delhayé, le professeur, est dans les starting-blocks pour son 4^e dan.

Natation sportive: l'effet JO

Alain Bernard est passé par là. L'Élan natation enregistre en cette rentrée beaucoup plus d'inscriptions que les années précédentes. Surtout chez les 9/10 ans. Autre raison de l'affluence, selon la présidente Ghislaine Voivoditch : avec la suppression de l'école du samedi matin, la séance du vendredi soir devient d'autant plus intéressante... Enfin, sachez que l'Élan rejoint cette année la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) pour la compétition, un cadre plus accessible pour les jeunes qui souhaitent aborder la compétition.

Piscine: ouverture de l'eau et du toit

La piscine municipale a décidé de jouer les vases communicants. Elle avait fermé pour vider l'eau du bassin et voilà qu'elle peut maintenant ouvrir son toit pour faire entrer le soleil. À la mi-septembre, l'eau est revenue à la grande satisfaction des nageurs, mais le chaud soleil parti... Il y a de quoi s'emmêler les pinceaux. Entre son nouveau toit ouvrant pour faire bronzette aux beaux jours et sa fermeture pour vidange début septembre, elle fait beaucoup parler d'elle. C'est ça, une piscine « communicante », non ?

Le chiffre du mois

C'est le nombre de matches à domicile répertoriés pour le mois d'octobre dans les différents championnats de volley-ball, basket-ball, football, futsal, tennis de table et rugby. Vingt occasions d'assister à des rencontres sportives de niveau départemental à national avec, à la clef du spectacle, de l'ambiance et de la convivialité.

20

L'occasion aussi de supporter les équipes de l'Élan de Chevilly-Larue qui apprécient ce précieux soutien, de faire connaissance avec les joueurs et même de rejoindre les clubs.

Forum des sports

Un très bon cru



La traditionnelle réunion de famille organisée à l'invitation du service municipal des Sports a officiellement lancé la nouvelle saison sportive. Cette édition 2008 a été un très bon cru aux dires des organisateurs comme des associations, avec la traditionnelle affluence du public pour les inscriptions. Probablement indirectement soutenue par un petit « effet JO » en ce qui concerne quelques sections telles que la natation, le judo ou le handball qui opérèrent son grand retour à Chevilly-Larue. L'affluence a même conduit cette dernière discipline à envisager l'éventuel lancement d'une équipe féminine dès cette année. Outre le hand-ball, le Forum a permis de découvrir les stands de deux nouveaux participants, avec la toute nouvelle section de l'Élan futsal également créée cette année et la présence inédite de l'association La Saussaie-Pétanque qui compte quelques bonnes pointures de la discipline. ●

Football

Yannick, Allan et les autres



Is ont fait leurs premiers pas à l'Élan football et cela semble leur avoir réussi... Yannick Faignond, Allan Merel, Benjamin Veilleur, John Goocho et Clément Sacco évoluent aujourd'hui au plus haut niveau de leur catégorie.

Bien sûr, il faut garder les pieds sur terre, les places du haut niveau sont chères et il y a peu d'élus. Mais il n'est pas déraisonnable d'espérer les voir un

jour parmi les meilleurs joueurs français. D'autant que certains ont intégré des clubs professionnels, comme Yannick Faignond à Amiens et Allan Merel à Sedan, en 18 ans Nationaux.

Ces deux-là ont fait partie de l'équipe benjamine de l'Élan lors de son leadership départemental. Jean-Claude Faignond, qui était leur entraîneur en compagnie de Luc et Didier, se souvient : « *C'était un excellent collectif ; sur onze tournois, ils en ont gagné neuf ! Avec des titres prestigieux comme leurs victoires aux tournois internationaux de Vincennes et de Saint-Michel-sur-Orge.* »

Depuis, les joueurs ont suivi l'appel de clubs plus ambitieux et se sont donc séparés pour évoluer à des niveaux supérieurs : la promotion d'Honneur, l'Honneur régionale (DH), les 14 ans fédéraux, ... « *Yannick dispose d'un réel potentiel technique et tactique pour aller loin* », souligne encore Didier Dain, dirigeant de la même époque. D'autres se sont également illustrés, comme Rudy Torest (18 ans, DH) et Benjamin Veilleur (15 ans, DH) au centre de formation de Paris, John Goocho (16 ans, Nationaux) à Clermont-Ferrand ou encore Clément Sacco (18 ans, division Supérieure Régionale) à Alfortville. De nouvelles pousses issues du club devraient suivre... ●

Coup de chapeau

Elle est tellement discrète qu'elle s'arrange pour briller pendant les vacances, quand les gens sont occupés ailleurs... Anne-Marie Bourgoïn a fait parler ses flèches en août dernier, à l'occasion des championnats de France. Sur trois qualifications au plus haut niveau, respectivement en tir Fita (olympique) à 70 m, en tir 3D et en tir en campagne, la sociétaire de l'Élan tir à l'arc ne s'offre rien de moins que trois podiums. Avec un titre de championne de France, un titre de vice-championne de France et une troisième marche du podium. Triple chapeau, donc, pour cette sacrée performance doublée d'une belle constance à ce niveau. Par ailleurs, l'équipe féminine de l'Élan, qui évolue en Nationale 2, a décroché son maintien à ce niveau pour la nouvelle saison.

29

sports

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 5 octobre
Pomarede-Racary
 10, place Pierre et Marie Curie
 Fresnes
 01 46 66 18 31

Ghemri
 25, bd de Stalingrad
 Thiais
 01 46 80 07 29

Dimanche 12 octobre
Cheraly-Hassim
 Résidence des Tuileries
 Avenue de la Division Leclerc
 Fresnes
 01 42 37 22 93

Dimanche 19 octobre
Oddoux
 38, bd Pasteur
 Fresnes
 01 46 66 05 22

Douriez
 7, place du marché
 Thiais
 01 48 53 83 02

Pour le service pharmaceutique de nuit, s'adresser au commissariat : 17 ou 01 49 08 26 00

Dimanche 26 octobre
Jardin
 16, rue du Poitou
 Chevilly-Larue
 01 46 87 42 69

Guyen
 21-47, avenue du Général de Gaulle
 Thiais
 01 46 86 59 24

Samedi 1^{er} novembre
Meunier
 47, avenue de la Liberté
 Fresnes
 01 47 02 02 10

Cauchetier
 CC Belle Épine n° 185
 Thiais
 01 56 70 01 48

Dimanche 2 novembre
Meunier
 47, avenue de la Liberté
 Fresnes
 01 47 02 02 10

État civil

du 1^{er} au 31 août 2008

Naissances
 Émeline Raison
 Rose Léa Nyonga
 Sara Benali
 Matthias
 Nogaret-Lenoir
 Soheïl Ben Hamida
 Clara Trombetta-Dersoir
 Célianne
 Colombine
 Salsabil Ben Zaïed
 Alin Kulata
 Thérèse Iboko
 Odja
 Danguina-Sory
 Diefaga
 Jules Fontaine

Mariages
 - Antoinette Mbezele et François Ndjiki
 - Aminata Thiam et Moussa Touré
 - Suzy Guillaume et Brice Tsila
 - Kandia Babo et Mahamadou Doucoure
 - Stéphanie Thaler et Fabien Guenot

Décès
 Jean-Marie Grivaz
 François Buisson
 Georges Milon
 Francisco Acin Lobato

Encombrants

Prochaines collectes

Secteur 1 : 5 novembre **Secteur 2 :** 15 octobre

Secteur 3 : 22 octobre

► Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le N° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe).

Le calendrier complet de l'année 2008 est disponible en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr rubrique Environnement, chapitre Déchets.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- Un chef de service bâtiments – ingénieur ou technicien territorial – pour la direction des Services techniques
- Un adjoint d'animation avec BAFA au service municipal de la Jeunesse
- Des intervenants à l'accompagnement scolaire pour le service municipal de la Jeunesse

Envoyer CV et lettre de motivation à : Monsieur le Maire
 88, avenue du Général de Gaulle - 94669 Chevilly-Larue cedex
 Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique « Offres d'emploi ». Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

Médecins de garde

Amicale des médecins généralistes de Chevilly-Larue, Fresnes, L'Haj-les-Roses et Rungis (AMG 12).

Tél. : 01 46 63 72 17

Semaine : de 20h à minuit. Week-end et jours fériés : de 8 à 20h.

En dehors de ces horaires, contactez le 15 (en cas d'urgence seulement)

Assurance maladie : un seul numéro



Vous avez au moins un enfant à charge et un quotient familial inférieur ou égal à 550€, la CAF vous aide pour l'achat d'un équipement mobilier et ménager sous certaines conditions.

Votre enfant est âgé de 3 à 16 ans et votre quotient familial est inférieur ou égal à 550€, vous pouvez bénéficier d'une aide de la Caf pour son inscription en centre de loisirs.

Plus d'infos sur www.caf.fr

Droit des malades et fin de vie



Un service téléphonique d'informations, d'orientation et d'écoute est spécialement dédié aux droits des malades et à la fin de la vie. Pour obtenir des renseignements, un soutien psychologique ou une assistance juridique et sociale en lien avec toutes les questions relatives à la fin de la vie, à l'accompagnement et au deuil, composez le 0811 020 300 (coût d'un appel local).



Les conseils du Barreau

Victimes d'une infraction pénale (violence, viol, vol, escroquerie, accident, ...), les avocats du Barreau du Val-de-Marne vous conseillent, vous assistent et vous représentent.

Un numéro vert: 0 800 000 594 (appel gratuit).

Recherchons bénévoles !

De nouveaux parrains et marraines pour accompagner des demandeurs d'emploi dans leurs recherches et pendant les premiers mois d'embauche sont les bienvenus.

Contact: www.cbe-sud94.org / 01 48 92 43 77



Rejoignez l'équipe de bénévoles de l'Unicef du Val-de-Marne (vente, collectes, sensibilisation du public, interventions en milieu scolaire, ...).

Contact: unicef.valdemarne@unicef.fr / 06 08 85 30 41



Devenez formateur bénévole à la maison d'arrêt de Fresnes. Seules une ou deux demi-journées de libres hebdomadaires (en semaine) sont nécessaires.

Contact: www.assoclip.org / assoclip@club-internet.fr / 01 76 00 55 31 ou 01 45 88 56 00



Accompagnez des familles concernées par le VIH-Sida.

Contact: www.solensi.org / solidarite-enfants-sida@wanadoo.fr / 01 44 52 78 78



Le Secours catholique recherche de nouveaux bénévoles dans le Val-de-Marne.

Contact: www.secours-catholique.org / sc-creteil@secours-catholique.org / 01 45 17 01 70



Élections

Inscrivez-vous sur les listes électorales

Les ressortissants français qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales doivent se présenter en mairie au plus tard le 31 décembre munis de pièces justificatives. Les personnes qui, pour une cause indépendante de leur volonté, ne peuvent se présenter elles-mêmes, peuvent adresser leur demande par courrier ou se faire représenter par un tiers dûment mandaté. Les personnes atteignant l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars 2008 et le 28 février 2009 sont inscrites d'office sur les listes électorales de leur commune de résidence. Si vous êtes dans ce cas mais que mi-décembre, la mairie ne vous a pas informé de votre inscription d'office, vous devez vous manifester auprès d'elle au plus tard le 31 décembre. Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires pour voter lors des élections européennes et municipales.

Renseignements: service Elections en mairie (88, avenue du général de Gaulle / 01 45 60 19 18 ou 01 45 60 18 61)

Permanences impôts

▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h 30 à 16h 15 au Centre des Impôts (4, rue Dispan à L'Hajÿ-les-Roses - 01 49 08 88 00)

Permanences du correspondant du parquet

▶ Les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois de 13 à 15h
2 bis, rue du Berry (06 18 42 04 84)

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais

▶ En mairie, les 3 premiers samedis du mois de 9 à 10h, les 2^e et 5^e samedis du mois de 9 à 11h

Rencontrer une assistante sociale

▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit en mairie tous les jeudis matin

Aide à l'amélioration de l'habitat

Codal-pact 94

▶ Permanences le premier jeudi de chaque mois en mairie, de 10 à 12h. Il est impératif de prendre rendez-vous en téléphonant au 01 45 17 93 43

Logement

Permanences de la CNL

La Confédération nationale du logement est à la disposition des locataires ou des copropriétaires confrontés à des difficultés liées au logement : charges, sinistres, conflits entre propriétaires et locataires ou syndics... **Sur rendez-vous aux dates ci-dessous ou rendez-vous personnalisé en cas d'urgence (01 43 91 11 11).**

▶ Tous les mercredis de 16 à 18h
▶ Les 3^e, 4^e et 5^e jeudis du mois de 16 à 18h
27, avenue Lucien Français à Vitry-sur-Seine (derrière la mairie, escalier 2)

Permanences de la Chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires (CSPC)

Une équipe de juristes spécialisés et bénévoles de la chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires de France (CSPC) vous reçoit pour vous renseigner, vous conseiller et vous aider à régler tous vos problèmes immobiliers et de copropriété.

▶ Tous les lundis de 10 à 12h 30 sans rendez-vous
145, rue de Paris à Charenton-le-Pont (rez-de-chaussée, au fond du jardin à droite). M^o Liberté, bus 111 ou 180. 01 58 88 08 08
cspcfrance@orange.fr - www.cspc.asso.fr

Permanences de l'ARSS

L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) s'adresse aux locataires des sorbiers-Saussaie qui rencontrent des problèmes de voisinage ou envers leur bailleur.

▶ Tous les lundis de 17 à 19 h (sans rendez-vous)
à la Maison pour tous - 23, rue du Béarn

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie OPAC et Icade

▶ Les 2^e et 4^e jeudis du mois, de 18 à 19h (sauf vacances scolaires)
à la Maison pour tous - 23, rue du Béarn